



Marine Atlantic
Marine Atlantique

Canada

Marine Atlantique Inc.

Rapport conforme à la *Loi sur la lutte
contre le travail forcé et le travail des
enfants dans les chaînes
d'approvisionnement* pour l'année se
terminant le 31 mars 2025 (Canada)

Cette déclaration est faite conformément à la loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement.

Date du rapport initial : 31 mai 2025

Introduction

Ce rapport est préparé par Marine Atlantique S.C.C. (« Marine Atlantique ») conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* (la « Loi »). Marine Atlantique est considérée comme une « institution fédérale » au sens de la Loi et, à ce titre, est soumise aux obligations de déclaration qui y sont associées. Le domaine d'activité de Marine Atlantique est le transport maritime de personnes et de marchandises. Ce rapport contient des informations sur les mesures prises pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Présentation de l'entreprise

Marine Atlantique S.S.C. (MA) a vu le jour le 27 juin 1986 comme société d'État mère en vertu de la *Loi autorisant l'acquisition de Marine Atlantique S.C.C.* En tant que société d'État, MA est réglementée en vertu de la partie X de la *Loi sur la gestion des finances publiques*. Telle qu'elle est homologuée dans le décret du 12 mars 1987 (P.C. 1987-463), l'Entente bilatérale conclue entre Sa Majesté la Reine et Marine Atlantique a défini la relation entre les parties, en vertu de laquelle peuvent être exécutées les ententes concernant l'exploitation et les immobilisations relativement aux services spécifiques de traversier et d'exploitation côtière offerts par la filiale dans le Canada atlantique.

MA fournit un service essentiel à l'île de Terre-Neuve, car il s'agit du seul service de traversier quotidien qui permet le transport de marchandises vers l'île, y compris des aliments frais et des denrées périssables, des produits de consommation et des marchandises dangereuses (p. ex., de l'oxygène médical et des fournitures hospitalières). C'est aussi le seul service quotidien qui permet aux entreprises locales d'exporter leurs produits vers le continent et d'atteindre les marchés nationaux et internationaux dont dépend leur succès commercial.

Chaîne d'approvisionnement de Marine Atlantique

Les activités d'approvisionnement de Marine Atlantique sont liées à l'achat de biens et de services au Canada et à l'étranger afin de soutenir sa mission qui consiste à fournir un service de traversier sûr, respectueux de l'environnement et de qualité entre l'île de Terre-Neuve et la province de la Nouvelle-Écosse, et ce, de manière fiable, courtoise, efficace et rentable.

Les activités d'approvisionnement de Marine Atlantique consistent principalement en un mélange de fournisseurs canadiens de petite, moyenne et grande taille. Les biens et services achetés à l'étranger sont principalement liés à la maintenance des systèmes liés aux navires, par les fabricants d'équipement d'origine. La plupart des biens et services achetés pour répondre aux besoins des opérations de Marine Atlantique proviennent du Canada.

Les activités d'approvisionnement de Marine Atlantique suivent un processus rigoureux en ce qui concerne les appels d'offres et les processus de sélection des fournisseurs. Les activités d'approvisionnement sont classées dans les catégories suivantes d'activités opérationnelles générales et permanentes.

- o **Affrètement/acquisition de navires**
- o **Biens et entretien des navires, des terminaux et des bâtiments**
- o **Équipement, logiciels et soutien technique des systèmes d'information**
- o **Biens et services destinés à aider les clients voyageant sur les traversiers de MAI**
- o **Biens et services pour répondre aux besoins de la société et des employés**

2. Politiques, procédures et processus de diligence raisonnable en matière de travail forcé et de travail des enfants

Comme il s'agit de la deuxième année de déclaration, Marine Atlantique a pris des mesures au cours de l'exercice 2024-2025 pour prévenir et réduire le risque de travail forcé ou de travail des enfants en créant un nouveau Code de conduite des fournisseurs, en mettant à jour les documents d'appel d'offres et les documents contractuels connexes pour les biens et les services dans le cadre de la diligence raisonnable visant à réduire le risque dans les processus de notre chaîne d'approvisionnement.

2.1 Détermination des parties des activités et des chaînes d'approvisionnement de MA qui comportent un risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants et des mesures prises pour évaluer ce risque et le gérer

Marine Atlantique s'efforce d'évaluer certains aspects de sa chaîne d'approvisionnement.

2.2 Ensemble des mesures prises pour remédier à tout recours au travail forcé ou au travail des enfants

Ne s'applique pas. Actuellement, Marine Atlantique n'a pas relevé de travail forcé ou de travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Marine Atlantique n'a pas encore entamé le processus visant à répertorier les risques.

2.3 Ensemble des mesures prises pour remédier aux pertes de revenus des familles les plus vulnérables engendrées par toute mesure visant à éliminer le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans le cadre des activités et dans les chaînes d'approvisionnement de l'institution

Ne s'applique pas. À l'heure actuelle, Marine Atlantique n'a pas relevé de perte de revenus pour les familles vulnérables engendrées par des mesures prises contre le travail forcé ou le travail des enfants dans ses activités et ses chaînes d'approvisionnement. Marine Atlantique n'a pas encore entamé le processus visant à répertorier les risques.

2.4 La formation donnée aux employés sur le travail forcé et le travail des enfants

Marine Atlantique a dispensé à ses principaux employés une formation sur le travail forcé et le travail des enfants.

2.5 Comment nous évaluons l'efficacité de nos efforts pour éviter le recours au travail forcé ou au travail des enfants dans nos activités et nos chaînes d'approvisionnement

Marine Atlantique fait appel à Services publics et Approvisionnement Canada (SPAC) pour certains de ses besoins en matière d'approvisionnement et s'appuie sur leurs pratiques pour se prémunir contre les risques liés au travail forcé et au travail des enfants dans les processus de la chaîne d'approvisionnement. Marine Atlantique cherche à adopter des mesures de protection semblables dans ses pratiques d'approvisionnement.

Le présent rapport est établi conformément à la *Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2025.

Nom : Murray Hupman

Titre : Président et chef

de la direction Date : May 30, 2025

